



La Houlotte

Mai 2026

bulletin d'information de la commune de Champillon



Edito

Chers Champillonnaises et Champillonnaiss,

Nos instances municipales et depuis peu intercommunales se mettent en place. Nous avons deux sièges au Conseil de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne : moi-même, en tant que Maire et notre 1ère adjointe Séverine Petit. Attentif à notre histoire et à nos monuments grands ou modestes, je présiderai la Commission en charge du Patrimoine et du Mécénat.

Nous serons par ailleurs membres de la commission en charge des réseaux des Eaux (adduction, eaux pluviales, eaux usées) et des Energies (électricité, éclairage, etc.) et participerons aussi aux travaux du SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne) et du S3M (Syndicat Mixte de la Marne Moyenne).

À Champillon, notre budget a été voté le 28 avril. Pour votre bonne information, sachez que le budget de fonctionnement s'élève à moins de 600 000€, dont presque 100 000€ reversés à la section d'investissement. Celle-ci, compte tenu des résultats antérieurs, atteint 230 000€, principalement consacrés au remboursement de nos emprunts. Le détail de ces comptes est consultable en mairie.

Les commissions thématiques utiles ont été formées, et sont déjà au travail. Leur composition, avec photo de chaque président(e), est présentée ci-dessous. Comme promis, à défaut de budget pour des travaux ambitieux, nous nous attelons aux choses du quotidien :

D'une part résoudre certaines difficultés anciennes : le sort de la propriété de Joseph Hannequin, la réparation de l'horloge de l'église endommagée pendant les travaux de couverture, le réglage encore rétif de l'éclairage...

D'autre part prendre en charge les difficultés nouvelles, comme l'effondrement survenu sur le côté de la RD251 ou la question du rattachement scolaire dérogatoire à l'école d'Hautvillers...

Enfin promouvoir le civisme pour le bien vivre et la sécurité de tous, avec la mise à jour des arrêtés municipaux (voire préfectoraux en ce qui concerne le bruit et la vitesse sur la RD251) utiles à faciliter l'intervention des gendarmes; avec une signalétique claire concernant certaines prescriptions ou interdictions (activités bruyantes ou gênantes, feux de toute nature...); ainsi qu'en précisant les conditions de location (règlement et tarification) des salles mises à disposition par la commune, sans oublier la sécurisation des aires de jeu des enfants...

... et mille autres choses, qui mises bout à bout rendront notre village encore plus agréable et plus beau.

Soyez sûrs de pouvoir compter sur mon dévouement et mon opiniâtreté.

Votre Maire, Charles Philipponnat

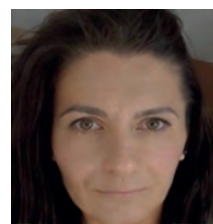
Commissions communales



Affaires scolaires :
Prés. : Marianne Déon,
Elodie Lanotte,
Emilie Naviaux,
Séverine Petit.



Affaires sociales, familles et personnes âgées :
Prés. : Séverine Petit,
Lydie Jacquesson,
Elodie Lanotte,
Olivier Manniello.



Communication :
Prés. : Lucyle Lagaude,
Marianne Déon,
Elodie Lanotte,
Emilie Naviaux,
Séverine Petit.



Environnement :
Prés. : Elodie Lanotte,
Marie-Madeleine Adam,
Jean-Marc Béguin,
Lydie Jacquesson,
Lucyle Lagaude.



Finances :
Prés. : Jean-Rémy Scorza,
David Lépicier,
Marianne Gonçalves.



Sécurité, travaux et urbanisme :
Prés. : Xavier Mayran de Chamisso,
Guillaume Bahuchet,
Marianne Déon,
David Lépicier,
Jean-Rémy Scorza.



Tourisme et Mission UNESCO :
Prés. : Kirsten Neubarth,
Carl-Stéphane Cercellier,
Xavier Mayran de Chamisso,
Nicolas Jacob,
Elodie Lanotte.

SOMMAIRE

PAGE 1 Edito

Commissions communales

PAGE 2 En mémoire de Monsieur James Guillepain

Retour sur Pâques par le Comité des Fêtes

Retour sur le loto des Familles Rurales

Un atelier sablés plein de gourmandise

PAGE 3 Retour sur le repas de la Commune

Cours d'art floral

Cérémonie du 8 mai

La fête des voisins

Fermeture du secrétariat

PAGE 4 Demande de reconnaissance de cat. naturelle

Le PPRN-GT : prévenir les risques sur la commune

Protection des arbres à Champillon

Participez à l'embellissement de Champillon

Juin sportif à Champillon

L'agenda

INFO MAIRIE :

Le secrétariat de mairie est ouvert
du lundi au vendredi
de 10h00 à 12h00,
puis de 13h30 à 15h00.

Vous pouvez nous contacter par mail :
Secrétariat : info@champillon.com
Maire : c.philipponnat@champillon.com
Adjoints :
scla@outlook.fr
x.dechamisso@champillon.com
e.lanotte@champillon.com
jr.scorza@champillon.com

Le site de la commune :
www.champillon.com
reprend toutes ces informations.

En mémoire de Monsieur James Guillepain

La municipalité a appris avec une profonde tristesse le décès de Monsieur James Guillepain, survenu le jeudi 2 avril. Ancien conseiller municipal, il s'est engagé au service de la commune et a contribué à son développement. Ancien administrateur de Plurial Novilia, il a notamment joué un rôle déterminant dans la réalisation des logements de la rue du Paradis, en mettant à disposition les terrains nécessaires. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, il a également été membre du comité de la Légion d'honneur d'Épernay.

Figure respectée de la vie locale, profondément attaché à Champillon, son engagement envers notre commune restera dans les mémoires.

En ces circonstances douloureuses, la mairie adresse ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu.

Retour sur Pâques par le Comité des Fêtes

Le dimanche de Pâques 2026 restera un joli souvenir pour les familles du village. À cette occasion, les enfants ont été mis à l'honneur à travers une activité à la fois ludique et créative.

Ils ont d'abord eu le plaisir de réaliser leur propre plantation de fleurs, en garnissant des pots qu'ils ont ensuite décorés avec enthousiasme. Un moment de partage apprécié, qui a permis à chacun de repartir avec une création unique.

La journée s'est poursuivie dans la bonne humeur avec une chasse aux œufs très attendue. Les enfants se sont élancés à la recherche des œufs de Pâques, dans une ambiance joyeuse et festive.

Un grand merci au Comité des fêtes de Champillon pour cet événement qui a su ravir petits et grands.



Retour sur le loto des Familles Rurales

Notre loto annuel a attiré près de 160 personnes. De nombreux bons d'achat, des corbeilles gourmandes, un Air Fryer et 2 repas au Royal Champagne ont été gagnés.

L'association Familles Rurales remercie toutes les personnes présentes dont les Champillonnais qui ont participé à la réussite de cet après-midi convivial.

Une partie des bénéfices sera utilisée pour l'organisation du spectacle Liouba Lorr Ukraine prévu le vendredi 24 juillet.



Un atelier sablés plein de gourmandise

Le mercredi 22 avril, la salle des fêtes du village a accueilli un "atelier sablés". Petits et grands se sont retrouvés en cuisine, rouleau à pâtisserie à la main, pour partager un agréable moment autour d'une activité gourmande.

Leur implication a porté ses fruits : pas moins de 150 sablés, agrémentés de pépites de chocolat, ont été confectionnés avec soin.

Chaque participant a pu repartir avec une partie de sa production, tandis que le reste a été offert lors du repas communal, distribué en sachets aux convives.



Retour sur le repas de la Commune

Le dimanche 26 avril 2026 s'est tenu le traditionnel repas de la commune, un rendez-vous toujours très attendu. Cette année, 57 convives ont répondu présents pour partager ce moment de convivialité.

Pour l'occasion, une décoration champêtre, entièrement réalisée à la main, avait été proposée, apportant une touche naturelle et chaleureuse à la salle. Dans la continuité de cette démarche conviviale, chaque participant s'est vu offrir un petit cadeau fait maison : des sablés confectionnés lors de l'atelier organisé quelques jours plus tôt.

La municipalité remercie le groupe You&Me, qui a su créer une ambiance musicale chaleureuse et festive. Ainsi que Marc Morel, le traiteur, toujours très apprécié pour la qualité de ses prestations.

La municipalité tient enfin à adresser ses remerciements au personnel communal pour leur aide précieuse dans la préparation et l'installation de la salle, contribuant pleinement à la réussite de cette belle journée.



Cours d'art floral

Douze personnes ont participé au cours d'art floral du jeudi 16 avril.

Nous avons confectionné un centre de table. Dans une coupe remplie de mousse, nous avons disposé deux roses, deux orchidées, des renoncules et des chardons, complétés par différents feuillages.

Le prochain cours est prévu **le jeudi 11 juin**.



Cérémonie du 8 mai



Rendez-vous **le vendredi 8 mai à 10h45** place Pol Baudet, pour le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur.

La fête des voisins

La mairie est heureuse de soutenir encore une fois la Fête des Voisins, un moment convivial qui renforce les liens entre habitants. Comme chaque année, certaines rues du village se retrouvent autour d'un verre ou d'un repas, perpétuant une belle tradition de convivialité.

La date officielle est fixée au **vendredi 29 mai 2026**, mais chaque quartier peut organiser sa rencontre à la date de son choix.

Vous organisez un rassemblement ?

Merci de nous le signaler à info@champilion.com.

La mairie offrira une bouteille de champagne à cette occasion.

Nous comptons sur vous pour faire vivre l'esprit de village !

Fermeture du secrétariat

Pour votre information, le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 13 au vendredi 15 mai inclus. Réouverture le lundi 18 mai à 10h00. Nous vous remercions de votre compréhension.

■ Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, portant sur des mouvements de terrain liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols, a été déposée par la commune à la fin de l'année dernière, à la suite de sollicitations d'administrés.

Comme pour la précédente démarche, cette demande a été refusée par la commission interministérielle. Celle-ci a estimé que les critères requis n'étaient pas réunis, notamment au regard des données météorologiques et géotechniques en vigueur. En particulier, l'intensité du phénomène n'a pas été jugée anormale, l'indice d'humidité des sols ne présentant pas une situation exceptionnelle sur la période concernée.

Vous pouvez consulter les détails de cette décision dans l'« Arrêté du 3 avril 2026 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle », disponible au Journal officiel.

■ Le PPRN-GT : prévenir les risques sur la commune

Le PPRN-GT signifie Plan de Prévention des Risques Naturels, spécifique aux Glissements de Terrain. Il s'agit d'un document réglementaire de sécurité, piloté par la Préfecture, qui définit les règles d'utilisation des sols en fonction des risques géologiques identifiés. Notre commune est soumise à ce plan, **qui fixe les conditions applicables aux constructions et aux travaux afin de limiter les risques d'instabilité des sols**. Ainsi, les projets de construction doivent respecter les prescriptions du PPRN-GT. À titre d'exemple, les travaux de terrassement importants sont fortement réglementés et peuvent être soumis à études, et les excavations ou remblais de plus de 2 mètres peuvent être interdits ou strictement encadrés selon les secteurs.

Avant le dépôt d'une demande d'urbanisme, **il est fortement recommandé de contacter la mairie afin de vérifier dans quelle zone se situe votre terrain et de connaître précisément les contraintes applicables**.

Le PPRN-GT est également consultable en ligne sur le **Géoportail de l'urbanisme** ainsi que sur le site internet de la commune, dans la rubrique "Urbanisme".

■ Protection des arbres à Champillon

Depuis 2020, notre commune dispose d'un **arrêté municipal permanent relatif à la protection des arbres** sur l'ensemble de son territoire. Cet arrêté vise à préserver le patrimoine arboré communal, qui contribue pleinement à la qualité du cadre de vie et du paysage du village, mais joue également un rôle essentiel dans la stabilisation des sols.

Ainsi, les arbres (à l'exception des arbres d'ornement ou fruitiers, et haies séparatives) ne peuvent être abattus sans autorisation préalable de la mairie. Toute demande doit être formulée par écrit et fait l'objet d'une instruction. L'abattage n'est autorisé que s'il est justifié par l'état sanitaire de l'arbre ou un danger avéré, et il est en principe assorti d'une obligation de replantation d'un arbre de même essence ou d'un arbre de haute tige d'au moins 2 mètres.

Toute intervention réalisée sans autorisation peut faire l'objet de sanctions conformément à la réglementation en vigueur. Pour toute question ou démarche, n'hésitez pas à contacter la mairie au **03 26 59 54 44**.

■ Participez à l'embellissement de Champillon

La municipalité rappelle aux habitants la matinée de plantation de fleurs organisée pour contribuer à l'embellissement de la commune.

Rendez-vous le jeudi 28 mai 2026 à partir de 9h devant la mairie. Cette action participative est l'occasion de rendre le village encore plus agréable à vivre. Les participants sont invités, s'ils le souhaitent, à venir avec leurs gants et outils de jardinage.

Un casse-croûte convivial sera offert à l'issue de la matinée pour remercier l'ensemble des participants de leur engagement.



■ Juin sportif à Champillon : plusieurs événements de passage

Au mois de juin, plusieurs événements sportifs traverseront notre village : le samedi 6 juin avec le retour de "La Champenoise" (course festive de 18 km), le dimanche 7 juin avec une randonnée pédestre organisée par l'association "Joie de Vivre" de Dizy, et le dimanche 14 juin avec le passage de la course "Champ'Man".

Des restrictions de circulation et de stationnement pourront être mises en place ponctuellement. Plus d'informations à venir.

■ L'agenda

- Vendredi 8 mai : Cérémonie, rendez-vous place Pol Baudet (devant la salle des fêtes), à 10h45.
- Jeudi 28 mai : Plantation des fleurs dans la commune, appel aux volontaires, rendez-vous à 9h à la mairie.
- Samedi 6 juin : Passage de la course "La Champenoise".
- Dimanche 7 juin : Passage de la randonnée par l'association "Joie de Vivre".
- Dimanche 14 juin : Passage de la course "Champ'Man".